



CSE
ZONE DE PRODUCTION
ATLANTIQUE

*À vos côtés,
toute l'année !*



Journal du CSE Réseau ZPA Octobre 2023

Maintenir Demain, la grande incertitude...

Lors du CSE d'octobre, le Président du CSE ZPA a affirmé avoir rencontré des agents heureux de cette transformation. Un son de cloche diamétralement opposé des témoignages que nous avons récoltés lors de nos tournées sur le terrain !

Les agents des Infrapôles subissent cette réorganisation et ont bien du mal à y voir un quelconque bénéfice. Comme nous l'avions prédit, « le qui fait quoi » est problématique et toutes les structures nous le font remonter. Au niveau des REQ en place ou qui vont prendre le poste, une réalité s'impose : le temps de travail de bureau n'est pas celui qui leur a été vendu. Ce qui est factuel, c'est entre 80 % et 100 % du temps au bureau si l'agent veut faire son travail correctement. Bien loin des 50 % annoncés dans la « brochure » de la SNCF...



Nous en voulons pour preuve que dans certains établissements, pour limiter le temps de travail administratif des REQ, celui-ci est prévu être donné à quelqu'un d'autre... Idem pour les ordonnanceurs qui se retrouvent en

remplacement mutuel sur des métiers différents, mais qui tendent à reprendre officiellement des fonctions hiérarchiques qui devaient être dévolues aux DU...

Pour l'UNSA-Ferroviaire, cette adaptation aux problèmes rencontrés prouve seulement l'engagement des salariés de l'entreprise pour que cette dernière continue à avoir un fonctionnement efficient.

L'UNSA-Ferroviaire peut comprendre la volonté de l'entreprise d'avoir une organisation similaire partout, mais elle ne doit pas se voiler la face et pratiquer la méthode Coué. Car ne pas regarder les faits et leurs impacts sur la production et la sécurité aura de graves conséquences.

FÉDÉRATION
UNSA-Ferroviaire

**Besoin d'un
coup de main ?**

f i y+ in X



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Rail Grip : dangereux, pas dangereux ?

Dans le doute, la ZPA préfère le tester...

L'UNSA-Ferroviaire avait demandé les résultats de l'expérimentation du produit Rail Grip en Bretagne, ainsi que la date du début de celle-ci. La direction avait répondu qu'un projet d'expérimentation était en cours sur Pays de la Loire, mais qu'elle n'avait pas commencé à ce stade, faute de budget alloué.

CSE du
21 septembre 2023

L'UNSA-Ferroviaire a, de nouveau, demandé des informations sur le produit Rail Grip ainsi que sur l'avis toxicologique. Car l'avantage d'être sur le terrain, c'est que cela nous a permis de découvrir que ce produit était utilisé en ce moment même sur l'Infrapôle Midi-Pyrénées, sur deux zones identifiées en CSSCT comme pouvant poser un risque environnemental... La direction nous a indiqué que ce produit était déjà en place sur la ZP NEN, mais qu'elle ne retrouvait pas l'avis toxicologique.

CSE du
19 octobre 2023

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la manière assez légère dont est traité ce sujet par la direction est des plus inquiétantes ! Si jamais quelqu'un retrouve l'avis toxicologique de ce produit, n'hésitez pas à l'envoyer à la ZPA !



DUERP,

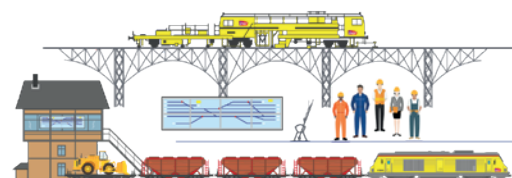
le compte n'y est toujours pas

Lors de la consultation sur la mise à jour des DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), l'UNSA-Ferroviaire a demandé, une fois de plus, de mettre en place certaines préconisations afin de pouvoir effectuer ces consultations dans de bonnes conditions :

- Consultation des DUERP à l'ordre du jour de chaque CSE ordinaire ;
- Point sur les DUERP à l'ordre du jour de chaque réunion des cinq CSSCT ;
- Participation des représentants du personnel dans l'évaluation des risques, par exemple lors d'une J+1, J+30 ou d'une réunion RPX.



Le DUERP doit permettre à l'employeur de définir et de planifier les mesures de prévention nécessaires. Les résultats de l'évaluation des risques doivent déboucher sur un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Dans le document fourni, il apparaît que 6 établissements sur les 14 de la ZPA n'auraient pas eu de modification de DUERP depuis le 4 juillet 2023. De plus, les remarques formulées par les membres des CSSCT n'ont pas été prises en compte pour la plupart des autres établissements.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, nous sommes face, au mieux, à une insuffisance d'informations ou, au pire, à un non suivi correct des DUERP. Dans ce cadre, comme lors du CSE du 4 juillet, l'UNSA-Ferroviaire a voté contre lors de cette consultation.

CCR Bretagne - Pays de la Loire, encore du changement !

En complément des engagements pris par le Président de la SA SNCF Réseau, le 29 septembre dernier au Mans, permettant la levée du préavis unitaire pour les agents de l'EIC Bretagne - Pays de la Loire, nous avons appris, lors du CSE, qu'une commande centralisée du réseau (CCR) sera aussi mise en place à Nantes. La raison principale est que les villes de Nantes et Rennes appartiennent à deux régions politiques différentes. De plus, le service express régional (SERM) de Nantes sera peut-être mis en place avant celui de Rennes.

Cependant, l'inquiétude des agents est toujours grande. Car s'il doit toujours y avoir un poste au Mans, une CCR à Rennes et une autre à Nantes, le Président Chabanel a bien rappelé que les performances économiques et opérationnelles

devront être équivalentes au schéma d'origine. Le Président du CSE nous a informés que la concertation spécifique de projet (CSP) devrait commencer avant la fin de l'année, au moins sur les principes.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la ZPA doit respecter la parole de M. Chabanel qui avait dit le 29 septembre : « Il faut, à la fin de cette année, que l'on confirme le projet avancé pour Le Mans ». Il faut donc, lors de la CSP, avancer au-delà des principes pour donner une réelle perspective à tous les agents de l'EIC BPL. Car la mise en place de projets CCR aura de très nombreux impacts et conséquences pour eux. Dans ces conditions, les contenus des différentes réunions qui se tiendront dans le cadre de la CSP seront cruciaux.

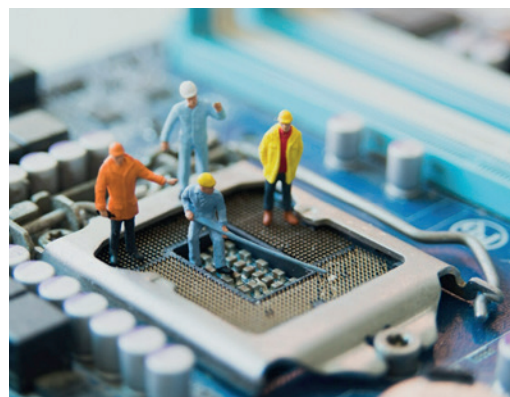
PAI de Vierzon CSP n°3 du 9 octobre 2023

Le projet de poste d'aiguillage informatisé (PAI) de Vierzon est en cours depuis avril 2023.

Installation du logiciel GROIX à Vierzon d'ici la fin de l'année.

L'installation de GROIX est un préalable pour la construction d'un GOV (outil permettant de connaître l'occupation des voies) alimentant la programmation des sillons via le « fichier 2000 ».

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la mise en œuvre anticipée de cet outil est une bonne chose, car elle permettra au BHL (bureau horaires local) de s'y accoutumer.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Point sur les inscriptions CTRC (Cap technicien réseau circulation) promotion 2024.

12 collègues des secteurs de Vierzon et de Lamotte-Beuvron ont vu leur dossier validé en comité d'évolution. Un dispositif spécifique d'accompagnement par l'ASFP (assistant formation professionnelle) zone Sud a été mis en place pour aider les collègues dans la préparation de ce cursus.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, l'ASFP mis en place par la direction est une bonne initiative permettant aux agents d'être dans des conditions favorables pour passer l'examen CTRC. Cependant, il est regrettable que l'ensemble des agents de l'EIC Centre Limousin ne dispose pas des mêmes chances.



Proposition d'échéance de consultation du CSE sur le projet

L'échéance de consultation du CSE est prévue au dernier quadrimestre 2024. Selon la direction, cela permettra d'établir un dossier le plus précis possible et de pouvoir engager dans le juste délai l'accompagnement formalisé des agents concernés (application GRH 00910), de manière à être prêts pour la mise en exploitation et à travailler le plus en anticipation possible chaque situation individuelle.

Rappels du calendrier :

2025 : début souhaité des entretiens exploratoires (T2) pour environ 60 agents concernés et début souhaité de la réalisation des entretiens d'orientation (T4).

2026 : livraison du simulateur ; jury CTRC « promo 2 » ; début des formations « MISTRAL » et « poste de travail ».

2027 : mise en exploitation de la zone de Vierzon, puis de celle de Lamotte-Beuvron.

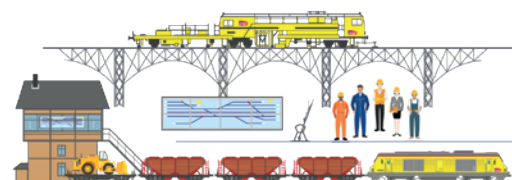


L'UNSA-Ferroviaire alerte sur le calendrier. En effet, les entretiens d'orientation se feront au quatrième trimestre de 2025 alors que le résultat du jury CTRC promo 2 est prévu pour début 2026. Quid de l'égalité des chances des agents pour postuler à un poste classe 5 s'ils ont l'examen, mais également sur un poste classe 4 s'ils échouent ?

Présentation du dispositif d'écoute envisagé

La direction, consciente que ce projet peut susciter des questionnements, voire des inquiétudes de la part des agents du bassin, a établi un questionnaire permettant de capter les préoccupations des collègues pour y répondre au mieux et alimenter la CSP.

L'UNSA-Ferroviaire demande que ce questionnaire permette la cotation du risque ainsi que le partage des résultats en CSP (consultation spécifique de projet).

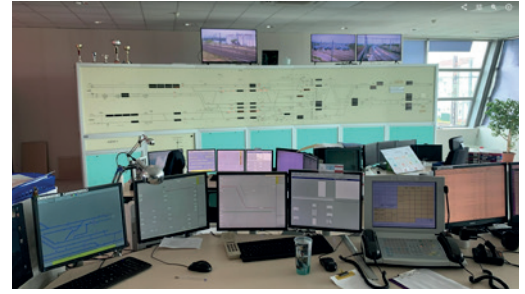


UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Réflexions communes concernant les missions du CCL (chef circulation locale) en vision cible

Certaines tâches pouvant être placées sur le poste du CCL n'ont pas été prises en compte dans l'étude de pesage, dont les conclusions ont été partagées en CSP du 15 mai 2023. La consistance des missions du CCL en vision cible est restée un point ouvert à instruire dans le cadre de la poursuite des travaux de la CSP. Un premier travail a été effectué, mais il se poursuivra lors de la prochaine réunion du 27 novembre 2023.



Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est important de définir les missions du CCL au sein du PAI, mais il est hors de question de donner au CCL des missions de manager, car c'est la porte ouverte à « Maintenir demain » version EIC.

Campagne de parrainage

du 1^{er} novembre au 31 décembre 2023

L'UNSA,
bien plus qu'un syndicat !



VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Prénom	Nom	Mail	Tél.	Prénom	Nom	Mail	Tél.
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Mickael	Lecuyer	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Benoit	Jégo	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Yannick	Cantegrel	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Virginie	Renaudin	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Jean-Paul	Araujo	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Jean-François	Agullo	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91

Représentant Syndical de la délégation UNSA-Ferroviaire

Pierre-Henri	Vallade	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14
--------------	---------	---------------------------------	----------------

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS : vallade.ph@unsa-ferroviaire.org

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES : sos.harcelement.zpa@gmail.com

POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org



**Besoin d'un
coup de main ?**

Fédération UNSA-Ferroviaire

